

Viens bâtir une île d'exceptions.

Le Service de la gestion de l'eau a pour mission d'assurer la fourniture et la qualité de l'eau potable ainsi que la collecte et le traitement des eaux usées sur le territoire lavallois. Il est responsable des stations de production d'eau potable, des stations de récupération de la ressource eau et des stations de pompage. Il assure les suivis de la qualité de l'eau distribuée, du repérage des fuites souterraines, des surverses aux ouvrages de débordement, ainsi que l'entretien des réseaux d'eau comprenant égouts et aqueduc.

La division Soutien opérationnel du Service de la gestion de l'eau est à la recherche d'un(e) :

TECHNICIEN(NE) ÉLECTRICITÉ ET ENTRETIEN **Poste temporaire d'un (1) an**

La Ville de Laval est à déployer un projet cadenassage pour ses différents services. Ce projet est déployé en phase sur plusieurs années et a comme objectif de permettre à la Ville de se conformer à la réglementation en termes de cadenassage et également quant à la maîtrise des énergies sur les différents équipements, outils et bâtiments de la Ville.

Les défis qui vous attendent :

Vous effectuerez divers travaux de nature technique et comportant des recherches et études nécessaires à l'installation, l'entretien, la réparation et la configuration des équipements électriques de contrôle utilisés pour la production et la distribution de l'eau potable ainsi que pour l'assainissement des eaux usées.

Le profil recherché :

- Instruction acquise au terme d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en technologie de l'électronique industrielle ;
- Certificat de qualification en électricité délivré par Emploi-Québec;
- Posséder trois (3) ans d'expérience pertinente à la fonction, telle que décrite au sommaire apparaissant ci-haut ;
- Posséder un permis de conduire valide.
- Expérience en rédaction de fiches techniques de cadenassage (un atout) ;
- Rigueur, débrouillardise et excellente capacité d'analyse ;
- Habileté reconnue pour le souci de la santé et sécurité au travail ;
- Posséder un permis de conduire valide et une voiture ;
- Carte ASP construction.

Pourquoi considérer un emploi au sein de la ville de Laval :

- Un horaire de travail de 4 jours par semaine pour un total de 33 heures ;
- Une rémunération concurrentielle allant de 67 081,76 \$ à 103 202,71 \$;
- La possibilité de travailler dans un environnement stimulant avec une équipe passionnée!

La Ville de Laval est en pleine croissance. Elle compte de plus en plus de gens, d'entreprises et d'organismes. Cette évolution apporte de grands défis et soulève des enjeux importants. En 2014, nous avons lancé la démarche Repensons Laval, qui a permis d'élaborer la vision stratégique de notre ville : urbaine de nature en 2035. Cette vision est la boussole qui guide aujourd'hui le développement de Laval. Travailler à la Ville de Laval, c'est croire en cette vision. C'est mettre son cœur et ses idées au service du citoyen. C'est côtoyer des gens dévoués et façonner le présent pour bâtir l'avenir.

**Vous aussi, prenez part au changement !
Postulez dès maintenant au www.emplois.laval.ca**

La Ville de Laval applique un programme d'accès à l'égalité en emploi. Elle valorise la diversité et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à poser leur candidature. Pour ces dernières, ne pas hésiter à nous faire part d'arrangements spéciaux nécessaires, advenant que vous soyez invité à un processus de sélection.

